

Belmont-sur-Lausanne – le calme de la campagne et la proximité de la ville

Clin d'œil féminin

Aujourd'hui 8 mars, «Journée internationale des droits de la femme», notre commune est représentative de l'avancement de la femme à tous les échelons politiques puisque dirigée par M^{me} Nathalie Greiner, la 1^{ère} syndique de notre commune; la Municipalité est majoritairement féminine depuis juillet 2015 et près de la moitié des membres du Conseil communal sont des femmes.

Avant-propos

Malgré son nom, Belmont-sur-Lausanne ne surplombe pas la commune de Lausanne mais bien celles de Lutry, Paudex et Pully. Lors de l'occupation bernoise, le nom de Belmont a été associé à celui de Lutry avant de l'être à celui de Lausanne lors de la création des 19 districts en 1803.

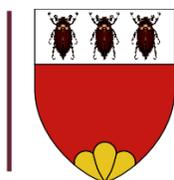
Depuis le 1^{er} janvier 2008, Belmont-sur-Lausanne a quitté le district de Lausanne pour rejoindre celui de Lavaux-Oron, le nombre de districts ayant été réduit dans la nouvelle Constitution.

Brefs points historiques

Selon le Livre d'or des familles vaudoises, les quelques familles bourgeoises résidant encore à Belmont sont les Bugnion/Bugnon (depuis 1312), les Abetel (depuis 1321), les Liardet (depuis 1352), les Corbaz (depuis 1457) et les Blanc (depuis 1553).

Notre petite commune peut s'enorgueillir de posséder un monument historique classé en note 2 (remarquable) dédié à St-Martin et qui remonte au XII^e siècle. A l'origine église, devenue temple après la Réforme en 1536, ce bâtiment a connu plusieurs restaurations dont une des plus importantes dates de 1593-1595. C'est d'ailleurs cette dernière année qui figure au-dessus de la porte d'entrée gothique.

Autres éléments inhabituels de ce temple, le clocher-arcade à deux pans qui date vraisemblable-



L'héraldique décrit ainsi notre blason:

«**De gueules au mont à trois coupeaux d'or, au chef d'argent chargé de trois hannetons au naturel**» ce qui signifie pour le non-aguerré «Rouge (gueules) au mont à trois sommets jaunes (coupeaux d'or), à la partie supérieure de l'écu blanc (au chef d'argent) chargé de trois hannetons au naturel». Pour rappeler que la commune faisait autrefois partie de la seigneurie de Lausanne, Belmont a adopté en 1927 les armes de cette ville, augmentées d'un mont évoquant le nom de la localité. Les trois hannetons font allusion au sobriquet des habitants d'alors «les cancoires»; ceux-là étant déjà l'emblème de Belmont au XVIII^e siècle. La plupart des armoiries communales ont été créées au début du XX^e siècle et devaient être soumises à l'approbation du Conseil d'Etat selon un arrêté de 1925, mais celles de Belmont figurent déjà dans le temple sur un vitrail datant de 1904.

ment de cette époque mais qui est attesté en 1606 ainsi que la chaire de bois sur pieds multiples à cuve polygonale qui date de 1681.

Une coupe de communion du début du XIV^e est également classée monument historique.

Dans les curiosités, on peut mentionner les trois fontaines qui se trouvent aux lieux-dits, le Coin

d'En Bas, le Coin d'En Haut et le Coin des Corbaz. Le cœur historique de Belmont, le Coin d'En Haut, outre sa fontaine, est aussi le site de la Grande Salle communale, de la Maison Pasche (5 logements) et de l'Auberge communale. Ces trois bâtiments ont fait l'objet de lourds travaux de transformation entre 2006 et 2012. La réhabilitation réussie de ce centre lui a valu de figurer dans le guide Revitali-

L'ESSENTIEL

Secrétaire municipale: Isabelle Fogoz / Boursier: Mathieu Rochat / Séance de la municipalité: lundi à 14h / Conseil communal: 60 membres

ADRESSES UTILES: Greffe: route d'Arnier 2, 1092 Belmont-sur-Lausanne / Heures d'ouverture: Guichets (lundi au vendredi): 7h30-12h ainsi que le mercredi après-midi de 13h30-17h / Tél. (lundi au vendredi) 7h30-12h et 13h30-16h: 021 721 17 21. E-mail général: mail@belmont.ch / Police Est-Lausannoise: 021 721 33 11 (24h/24h).

sation des centres de villes et de localités publié en 2013 par l'Association des communes suisses et l'Union suisse des arts et métiers.

Belmont aujourd'hui et demain

Commune de près de 3900 habitants au 31 décembre 2021, Belmont jouit de belles échappées sur le lac et sur la campagne environnante, entre ses points les plus éloignés de 450 m à son point le plus bas et 816 m à son point culminant, sur le réservoir de la Métraude. Commune de 270 hectares, dont environ 90 hectares en forêts et près de 3 en vignes, elle est actuellement en zone de faible densité, bénéficie de quelques plans d'affectation et de deux petites zones d'activités, une artisanale et une industrielle.

La révision de son plan d'affectation communal scindera la commune en deux zones. L'autoroute formera, à peu de choses près, une frontière entre le bas de la commune qui se trouve dans le périmètre compact du projet d'agglomération

Lausanne-Morges (PALM) et passera en zone de moyenne densité et le haut de la commune qui restera en zone de faible densité.

Deux plans d'affectation (PA) sont en cours d'élaboration, dont le PA «En Arnier III» qui sera prochainement mis à l'enquête publique. Trois immeubles y sont prévus dont deux pour des logements protégés et un en PPE. Le second PA «Rueyres 2» se situe sur des terrains proches de la gare de La Conversion, réservés en leur temps pour la prolongation de la bretelle autoroutière de La Perraudettaz à Pully.

Village de terre et de vignes, Belmont a aussi eu une activité minière avec le charbon dont la dernière mine fut fermée en 1945, à l'issue de la seconde Guerre mondiale.

La Compostière de la Coulette transforme le bois des forêts communales privées (environ 45 hectares) en plaquettes avec lesquelles nous



Réservoir de la Métraude.



Syndique:
Nathalie Greiner

Nom commune:

Belmont-sur-Lausanne

Sobriquet des habitants:

«Les cancoires»

District: Lavaux-Oron

Surface: 270 ha

Arrondissement électoral:

Lavaux-Oron

Nombre d'habitants: 3906

Nombre de ménages: 1693

Structure de la population:

2868 Suisses et 1038 étrangers

Taux d'imposition: 72%

Paroisse: Belmont-Lutry

Manifestations communales:

Fête du 1^{er} août, accueil des nouveaux habitants, nouveaux confédérés et jeunes citoyens

Sociétés locales: Amicale de «La Pompe», Association des Concerts spirituels Belmont-Prieuré, Belmont soutient Kera Douré, Ciné-Club Belmont, Club des Aînés «Arc-en-Ciel», Ecole de musique de Belmont, La Clé des Chants, Société de Développement, Société des Fusiliers «Abbaye», Société de musique «L'Avenir».

Liste complète sur www.belmont.ch

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Nous encourageons
la diversité régionale.

MIGROS
Simplement bien vivre

delaregion.ch



pouvons partiellement chauffer le collège et le bâtiment de l'administration depuis 2009. En termes de développement durable, la Grande Salle et l'auberge communale ainsi que la Maison Pasche sont chauffés par une centrale à pellets depuis 2008 déjà. Même si la surface des vignes sur le territoire communal ne représente que le 0,08% de la surface cantonale consacrée à la culture du raisin, Belmont peut se prévaloir d'être une commune viticole vaudoise. A ce titre, elle est répertoriée dans la région «Lavaux» sous l'appellation «Lutry» avec une proportion de 75% des pieds en chasselas. Quant aux cépages rouges, ce sont le pinot noir, le gamaret et le garanoir.

Le raisin des vignes communales (1851 m²) nous permet de produire notre propre vin d'honneur grâce au travail de notre vigneron-tâcheron pour les soins à la vigne et aux compétences œnologiques de l'association viticole de Cully pour la vinification. Notre vin est régulièrement récompensé par le label Terravin (Lauriers d'Or). Une part de notre production peut être dégustée à l'Auberge communale et environ 700 bouteilles sont vendues annuellement à nos habitants et sociétés locales par la Bourse communale.

Outre la Grande Salle qui peut être louée à des privés, Belmont possède deux autres lieux de rencontre. Le refuge des Bas-Monts est situé sur les hauts de la commune dans une zone de détente qui porte le même nom. Il s'agit d'un ancien pavillon scolaire en bois qui peut recevoir jusqu'à 60 personnes à l'intérieur et 60 sous un couvert extérieur directement attenant. Trois coins grillades, dont deux bénéficient d'un couvert, sont également à disposition sur le site.



Refuge Malatête.

Ancienne cabane de chantier de la construction de l'autoroute déplacée au lieu-dit Malatête, celle-ci était initialement utilisée comme abri par les bûcherons. Plusieurs tempêtes dont Lothar en 1999 l'ont détruite et il est alors décidé de construire un refuge en bois ronds, issus du martelage de nos forêts. Partenariat public-privé précurseur, puisque des fonds ont été récoltés à hauteur de CHF 240'000.- auprès des habitants de la commune, des entreprises installées sur le territoire et autres prestataires, soit en espèces, en travaux ou en matériel. La société de développement a fait un don de CHF 50'000.-. Inauguré en 2012, ce refuge peut accueillir une petite vingtaine de personnes, est alimenté en électricité par des panneaux solaires et sa location est actuellement réservée aux habitants de la commune.

Représentation politique

Suite à la votation de 2011, les partis politiques doivent être représentés au sein des pouvoirs législatif et exécutif pour les communes de plus de 3000 habitants. Seul le parti d'entente des «Cancoires indépendants» ayant fait acte de candidature aux élections de 2016; tous les membres du Conseil communal et de la Municipalité en étaient issus.

Par contre, aux élections de mars 2021 pour le renouvellement des autorités, 3 partis sont entrés en lice et le conseil communal de 60 membres est maintenant composé de 4 membres «UDC Belmont-sur-Lausanne», de 13 membres «Vert-e-s ouvert-e-s de Belmont» et de 43 membres des «Cancoires indépendants «AGIR ENSEMBLE».



Municipalité, de gauche à droite: Jean-Claude Favre, Catherine Schiesser, Nathalie Greiner (syndique), Sandrine Rainotte et Philippe Michelet.

Lentier de la Municipalité est issu du parti des Cancoires indépendants.

Billet de la Syndique

Les maîtres mots de la présente législature sont CONSOLIDER, OPTIMISER, DEVELOPPER. Pour mener à bien ces missions, quatre axes ont été définis:

- Accompagner le citoyen dans son quotidien
- Offrir et préserver un cadre de vie agréable dans le respect de notre environnement
- Offrir des prestations adaptées à l'évolution des pratiques et des besoins
- Maîtriser le développement

Dans ce cadre, certains dossiers d'importance sont à mettre en évidence:

La réfection et la réhabilitation de la route Burennoz-Chaffeises, axe direct nord-sud entre Belmont et Pully constitue le grand chantier de la législature 21-26 avec des défis non seulement techniques, mais également de mobilité et de durabilité. Le tronçon du Burennoz-Grands Champs passera par ailleurs en zone 30 km/h, une fois les travaux achevés. Ainsi la quasi-totalité du territoire sera en zone 30 km/h, à l'exception de la route cantonale, des routes des Chaffeises et de la Métraude (hors urbanisation).

La préservation du cadre de vie et de notre environnement est un enjeu majeur: nos actions en-



Le schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL), dont Belmont, Lutry, Paudex et Pully sont membres, a mené une étude stratégique d'évolution du paysage avec pour résultat une réalisation sur le terrain. Ce sont 9 balades pédestres thématiques qui ont été balisées en été 2020 sur les 4 territoires. Un guide peut être téléchargé sur www.est-lausannois.ch/realisation/tous-a-lest/

globent une réflexion approfondie en matière de mobilité, de consommation énergétique et d'environnement en général. Le renouvellement de notre éclairage public ainsi que sa modernisation sont en cours, tout comme le subventionnement de l'achat de vélos électriques.

Plusieurs bâtiments communaux, construits dans les années 80, ne répondent plus aux standards actuels. A titre d'exemplarité, une analyse énergétique a été commandée afin de prendre les mesures adéquates pour leur réhabilitation.

En termes de services, la digitalisation de nos prestations est une priorité afin que les habitants puissent effectuer la plupart des démarches en ligne. Cela s'inscrit dans notre volonté de simplifier le quotidien des citoyens.

Promouvoir et soutenir les projets locaux à buts culturel et social, ainsi que renforcer nos liens

tant avec notre population qu'avec nos entreprises et sociétés locales fait également partie de nos objectifs.

En ce qui concerne le soutien aux familles, un renforcement de l'accueil parascolaire, notamment pour les 7-8 Harmos, une augmentation du nombre de places en accueil préscolaire ainsi qu'une possible extension des transports scolaires font partie des besoins identifiés.

Enfin, au centre de la gestion des affaires communales et des projets en cours et à venir, la communication, sous toutes ses formes, est le lien essentiel pour notre population, nos collaborateurs et le Conseil communal. Cela prévaut également dans les nombreuses relations intercommunales qui permettent des synergies primordiales entre communes.

Une première action a déjà été mise en place en ayant abonné depuis septembre 2021 tous les ménages au journal «Le Courrier Lavaux-Oron-Jorat» dans lequel paraît une fois par mois une double page spécialement réservée à notre commune.

«Agir Ensemble», à l'écoute des besoins de nos habitants dans un esprit solidaire et d'ouverture, correspond aux fondements de mon engagement et j'ai à cœur de pouvoir mener à bien les projets et défis qui nous attendent en privilégiant une politique de proximité essentielle à notre bon fonctionnement. ■ Nathalie Greiner, Syndique



Le *Dictionnaire toponymique* des communes suisses atteste que le nom de Belmont est usité depuis l'an 1164. Dès lors, en 2014, la Municipalité a décidé de fêter son 850^e anniversaire et imaginé éditer quelques brochures sur les lieux emblématiques du village. Toutefois un groupe d'habitants, passionnés par leur village, s'est constitué et s'est lancé dans la rédaction d'un ouvrage de 250 pages, épaulé par des professionnels.

SERVICE AUX COMMUNES

Transaxia
COURTAGE IMMOBILIER
021 963 49 49 - www.transaxia.ch

evaluer.immo

Présentez votre société **aux communes vaudoises**

Distribution tous-ménages
dans la commune présentée le jour de sa parution

15.03 Belmont-sur-Yverdon

22.03 Bercher

29.03 Berolle

05.04 Bettens